

ABS 419

ANTI NEIGE, ANTI VERGLAS, ANTI HUMIDITE, ANTI POUSSIÈRE Paillettes - Contact Alimentaire

PROPRIETES

En cas de neige ou de verglas, il est indispensable de dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation pour éviter les risques d'accidents. En outre, sur le plan réglementaire, les riverains des voies publiques sont tenus de dégager leur trottoir dans les plus brefs délais, après le début de la chute de neige ou après formation de verglas *Arrêté Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937*. **ABS 419**, sans agressivité pour l'environnement, est un produit d'une très grande efficacité élaboré par nos laboratoires. Il se dissout en dégageant de la chaleur qui accélère la fusion de la neige et de la glace. *Il est efficace jusqu'à -40°C*.

Maintien de l'activité : Très grande rémanence, car il forme une saumure qui colle à la surface traitée et *reste efficace de 1 à 4 jours* selon la rigueur des intempéries.

CARACTERISTIQUES

- | | | | |
|---|-------------|----------------------------------|---------|
| - Aspect..... | paillette | - Couleur..... | blanche |
| - Densité à 20°C..... | environ 0.8 | - Matière active..... | 77% |
| - Fonte exothermique..... | 302 kj | - Température de protection..... | -40°C |
| - Résidus..... | non | | |
| - Température après 5 min d'un mélange 80% eau, 20% produit : | 30°C. | | |

UTILISATIONS

- Terre battue, allées de parcs et de jardins, cours, terrains de campings, terrains de sport, courts de tennis. - Sans agressivité sur pierre naturelle, grès des Vosges, granite, bitume, les sorties et cours d'écoles.

UTILISATEURS

ABS 419 est à utiliser par les professionnels : services municipaux, DDE, ...



MODE D'EMPLOI

Epandre **ABS 419** sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un récipient lorsque la couche de neige est épaisse (en balayer le plus possible avant d'effectuer le traitement pour éviter le gaspillage). Répartir **ABS 419** le plus uniformément possible. Laisser agir : **ABS 419** s'enfonce rapidement dans la couche de neige et de verglas et la décolle rapidement du sol. Après quelques minutes, il est aisé de dégager le sol d'un coup de balai ou de pelle.

Dose pour 10 m² de surface : verglas : 200g, glace : 800g, neige : 400g, neige tassée : 800g

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.